

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

PTS 3N B

1. Identification du produit chimique et de la personne physique ou morale responsable de sa mise sur le marché

Code du produit : 8130310
 Nom du produit : PTS 3N B
 Utilisation du produit : CONSTITUTION POUR DORURE FLASH
 Manufacturier :
 Fournisseur : **Comptoir Niçois de Fournitures**
Horlogerie – Bijouterie
 2 Rue Général Hoche
 06000 NICE – France
 TEL : 04.93.85.74.32 – FAX :
 04.93.92.39.02
 E-mail : comptoirnicois@aol.com

Numéro d'appel d'urgence : +33 (0) 1600 59 360

2. Information sur les composants

Substance/préparation : Préparation

Nom chimique*	%	CAS #	EINECS #	ANNEX #	Symbole	Phrases R
TRIPOTASSIUM COPPER(I) CYANIDE	0.1-1	14263-73-1	238-146-4	006-007-00-5	T+, N	R26/27/28, R32, R50/53

* Les limites d'exposition professionnelle, quand elles sont disponibles, sont énumérées à la section 8

3. Identification des dangers

Risques physiques/chimiques : Non applicable.
 Risques pour la santé : Nocif par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.
 Au contact d'un acide, dégage un gaz très toxique.

4. Description des premiers secours à porter en cas d'urgence

Premiers secours

Inhalation : En cas d'inhalation, déplacer à l'air frais. S'il ne respire pas, donner la respiration artificielle. Si respirer est difficile, donner de l'oxygène. Consulter un médecin.

Ingestion : NE PAS faire vomir sauf indication contraire émanant du personnel médical. Ne rien faire ingérer à une personne inconsciente. Si de grandes quantités de cette substance sont ingérées, appelez un médecin immédiatement. Détacher tout ce qui pourrait être serré, comme un col, une cravate, une ceinture ou un ceinturon.

Contact avec la peau : En cas de contact, rincer immédiatement la peau à grande eau. Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. On peut utiliser de l'eau FROIDE. Laver les vêtements avant de les réutiliser. Laver soigneusement les chaussures avant de les remettre. Consulter un médecin.

Contact avec les yeux : Vérifier si la victime porte des verres de contact et dans ce cas, les lui enlever. En cas de contact, rincer immédiatement les yeux à l'eau courante pendant au moins 15 minutes. On peut utiliser de l'eau FROIDE. Consulter un médecin.

Contact avec la peau : Irritation du produit en cas de contact avec la peau: Non disponible. Sensibilisation au produit : Non disponible.

Conditions aggravantes : Une exposition répétée ou prolongée ne devrait pas aggraver l'état de santé.

: SI INGERE: APPELER IMMEDIATEMENT UNE AMBULANCE EN UTILISANT L'EXPRESSION CLE "INTOXICATION L'ACIDE CYANHYDRIQUE".

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction

Utilisables : PETIT INCENDIE: Utiliser de la poudre EXTINGTRICE.
 GROS INCENDIE: Utiliser de l'eau pulvérisée, vaporisée ou une mousse. NE PAS utiliser de jet d'eau.
 : Cyanure d'hydrogène (HCN)

Mesures spéciales de lutte contre l'incendie : Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome à pression positive et une tenue de feu complète.

Protection des intervenants : Utiliser uniquement un appareil respiratoire approuvé ou certifié ou son équivalent.

Date d'édition : 7/8/2002.

Page 1 de 3

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions individuelles	: Lunettes anti-éclaboussures. Vêtement de protection complet. Appareil filtrant anti-vapeur. Bottes. Gants. Un appareil respiratoire isolé devrait être utilisé pour éviter une quelconque inhalation du produit. Les vêtements de protection suggérés pourraient ne pas assurer une protection suffisante; consulter un spécialiste AVANT de toucher à ce produit.
Précautions pour l'environnement et procédures de nettoyage	: Conserver à l'écart de la chaleur. Conserver à l'écart de toute source d'inflammation. Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque.

7. Précautions de stockage, d'emploi et de manipulation

Manutention	: Conserver à l'écart de la chaleur. Conserver à l'écart de toute source d'inflammation. Mettre les contenants de ce produit à la masse. NE PAS ingérer. Ne pas respirer les gaz/ fumées/vapeurs/aérosols. Porter un vêtement de protection approprié. Si ingéré, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.
Entreposage	: Conserver le contenant dans un endroit frais et bien ventilé. Garder le contenant hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Éliminer toutes les sources possibles d'inflammation (étincelles ou flammes). Entreposer à une température se situant entre 5 à 30°C (41 à 86°F).
<u>Matériaux d'emballage</u>	
Usage recommandé	: Utiliser le contenant d'origine.

8. Procédures de contrôle de l'exposition des travailleurs et caractéristiques des équipements de protection individuelle

Mesures techniques	: Prévoir une ventilation d'évacuation ou toute autre sécurité intégrée afin de maintenir les concentrations de vapeurs en suspension dans l'air inférieures à leurs limites respectives d'exposition professionnelle. S'assurer de la proximité d'une douche oculaire et d'une douche de sécurité au poste de travail.
Mesures d'hygiène	: Se laver les mains, les avant-bras et le visage à fond après avoir manipulé ces composés ainsi qu'avant de manger, de fumer, d'aller à la salle de bain, de même qu'à la fin de la journée.
Limites d'exposition professionnelle	: Non disponible.
<u>Équipement de protection individuelle</u>	
Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage.	
Système respiratoire	: Appareil filtrant anti-vapeur. Utiliser uniquement un appareil respiratoire approuvé ou certifié ou son équivalent. Porter un appareil respiratoire approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat.

9. Propriétés physico-chimiques

État physique	: Liquide.
Couleur	: Incolore.
Odeur	: Amandes.
Point d'ébullition	: Non disponible.
Point de fusion	: Non disponible.
Densité	: 1.0003 g/cm ³ à 20 °C
Densité de vapeur	: Non disponible.
Taux d'évaporation (butyl-acétate = 1)	: Non disponible.
Solubilité	: Facilement soluble dans l'eau froide.
pH	: 10 (g/l)20°C
Point d'éclair	: >62 °C (Coupe fermée)
Température d'auto-inflammation	: Non disponible.

10. Stabilité du produit et réactivité

Stabilité	: Le produit est stable.
	: Cyanure d'hydrogène (HCN)

11. Informations toxicologiques

Effets locaux

Toxicité aiguë	: DL50: Non disponible. CL50: Non disponible.
Toxicité chronique	: Une exposition répétée ou prolongée ne devrait pas aggraver l'état de santé.

Effets spécifiques

Effets cancérogènes	: Classé Aucun, selon OU par NIOSH [TRIPOTASSIUM COPPER(I) CYANIDE].
Effets mutagènes	: Non disponible.

12. Informations écotoxicologiques

Écotoxicité : Non disponible.

13. Informations sur les possibilités d'élimination des déchets

Méthodes de traitement des déchets ; : Les déchets doivent être éliminés conformément aux règlements fédéraux, provinciaux et municipaux sur la protection de l'environnement.
Déchets des résidus ; Emballage souillé

Classification des déchets : Non applicable.

Catalogue Européen des Déchets : Non disponible.

Déchets Dangereux : Il se peut que la classification du produit satisfasse les critères de déchet dangereux

14. Informations relatives au transport

Réglementation internationale concernant le transport

Information sur la réglementation	Numéro NU	Nom d'expédition correct	Classe	Groupe de condition	Étiquette	Autres informations
Classe ADR/RID	Non réglementé.	-	-			CEFIC Numéro Tremcard
Classe IMDG	Non réglementé.	-	-			

15. Information réglementaire

Réglementation de l'Union Européenne

Symbole(s) de dangers :



Classification : Nocif

Phrases de risques : R20/21/22- Nocif par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.
R32- Au contact d'un acide, dégage un gaz très toxique.
R52/53- Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.Mentions de sécurité : S36/37- Porter un vêtement de protection et des gants appropriés.
S57- Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant.
S61- Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité.

Contient : - TRIPOTASSIUM COPPER(I) CYANIDE

Utilisation du produit : La classification et l'étiquetage ont été effectués en vertu des directives européennes 67/548/CEE et 88/379/CEE et de leurs amendements, et conformément à l'usage.
- Applications industrielles.

16. Autres informations

HISTORIQUE

Date d'impression : 8/29/2002.

Date d'édition : 7/8/2002.

Date de publication précédente : Aucune validation antérieure.

Version : 1

Élaborée par :

Avis au lecteur

Au meilleur de nos connaissances, l'information contenue dans ce document est exacte. Toutefois, ni le fournisseur ci-haut mentionné, ni aucune de ses succursales ne peut assumer quelque responsabilité que ce soit en ce qui a trait à l'exactitude ou à la complétude des renseignements contenues aux présentes. Il revient exclusivement à l'utilisateur de déterminer l'appropriation des matières.

Toutes les matières peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisées avec prudence. Bien que certains dangers soient décrits aux présentes, nous ne pouvons garantir qu'il n'en existe pas d'autres.